



Précisions sur la grille d'évaluation

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

FIN DU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Version de 2012 mise à jour en avril 2025

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages

Direction générale de la formation générale des jeunes

Direction générale principale de la pédagogie et des services à l'enseignement

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec, 2025

Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
1. Présentation de la grille d'évaluation	6
2. Explication de chacun des critères de la grille d'évaluation en écriture	
Critère 1 <i>Adaptation à la situation d'écriture</i>	7
Critère 2 <i>Cohérence du texte</i>	10
Critère 3 <i>Utilisation d'un vocabulaire approprié</i>	14
Critère 4 <i>Construction des phrases et ponctuation appropriées</i>	16
Critère 5 <i>Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale</i>	22
 Annexes	
I Grille d'évaluation en écriture – Fin du 3 ^e cycle du primaire	27
II Démarche de calcul pour le critère 5.....	28
III Tableau des verbes et des temps de conjugaison pour le 3 ^e cycle	29

Introduction

Le présent document donne des précisions sur chacun des critères de la grille d'évaluation en écriture, grille utilisée pour l'épreuve obligatoire de français, langue d'enseignement, à la fin du troisième cycle du primaire. Cette grille d'évaluation peut être associée à d'autres épreuves d'écriture élaborées pour la fin du cycle. L'enseignante ou enseignant qui utilise cet outil d'évaluation en cours de cycle doit l'adapter en fonction des apprentissages réalisés par ses élèves.

La grille d'évaluation est conforme au Programme de formation en vigueur depuis 2001¹. Elle est le fruit de nombreux travaux effectués avec la collaboration d'enseignantes et enseignants ainsi que de conseillères et conseillers pédagogiques. Les mises à l'essai ont permis, notamment, de constater que le contenu descriptif et le regroupement de certains critères facilitent la correction.

Le *Document d'information : précisions sur la grille de correction*² a été mis à jour en 2010 dans le but de tenir compte de la progression des apprentissages³ et de soutenir les enseignantes et les enseignants au moment de la correction. Les cas étoilés dans les tableaux intitulés *Utilisation des connaissances en écriture* ont permis de définir les éléments à considérer à la fin du 3^e cycle. À l'occasion, les cas fléchés ont servi à préciser certains descripteurs.

Cette année, le document publié en mai 2010 a fait l'objet de modifications afin de respecter le Cadre d'évaluation des apprentissages⁴. Quelques précisions ont été apportées à la suite des corrections d'échantillons de textes qu'a effectuées le Ministère au cours des dernières années. Ce document est appelé à évoluer au cours des années compte tenu des travaux menés par le Ministère.

La première section du document fournit des explications d'ordre général sur la grille d'évaluation. La deuxième section présente chacun des critères d'évaluation en expliquant le sens des descripteurs et en les illustrant à l'aide de quelques exemples. On y trouve aussi des suggestions pour la correction.

Si vous souhaitez faire des commentaires ou exprimer votre opinion sur ce document ou sur la grille d'évaluation, vous pouvez écrire à :

Équipe FLE-primaire
Direction de l'évaluation des apprentissages
Ministère de l'Éducation
600, rue Fullum, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
DEA-FLEprim@education.gouv.qc.ca

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de formation de l'école québécoise : éducation préscolaire et enseignement primaire*, Québec, 2001.
2. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Document d'information : précisions sur la grille de correction, épreuve obligatoire de français, langue d'enseignement, écriture, fin du troisième cycle du primaire*, Québec, mai 2005.
3. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU LOISIR ET DU SPORT, *Progression des apprentissages au primaire, français, langue d'enseignement*, Québec, août 2009.
4. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Cadre d'évaluation des apprentissages : français, langue d'enseignement, enseignement primaire*, Québec, mars 2011.
[<https://www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/index.php?page=français-langue-d-enseignement-pri>].

1. Présentation de la grille d'évaluation

La grille d'évaluation de l'épreuve obligatoire du Ministère est élaborée en fonction des critères du Cadre d'évaluation des apprentissages, soit l'adaptation à la situation d'écriture, la cohérence du texte, l'utilisation d'un vocabulaire approprié, la construction des phrases et la ponctuation appropriées, le respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale.

Le critère relatif à l'adaptation à la situation d'écriture a trait au respect du sujet, à la prise en compte de l'intention d'écriture et du destinataire. La cohérence du texte concerne l'ordre des idées, la division du texte en paragraphes et les liens entre les idées. L'utilisation d'un vocabulaire approprié comprend la précision et la variété du vocabulaire. Le critère ayant trait à la construction des phrases et à la ponctuation ainsi que le critère relatif à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale portent sur le respect des contraintes de la langue.

Le critère *Recours à des stratégies appropriées* permet d'évaluer la démarche adoptée par les élèves. Il doit faire l'objet d'une rétroaction aux élèves. L'appréciation de ces stratégies aux différentes étapes du processus d'écriture nécessite la mise en place de modalités d'évaluation particulières. À cet effet, un outil d'autoévaluation est proposé chaque année, dans l'épreuve ministérielle. Il incite l'élève à analyser sa façon de procéder afin de s'améliorer. L'enseignante ou enseignant qui souhaite recueillir des informations supplémentaires sur les stratégies de rédaction peut se servir de l'outil pour interroger l'élève au cours d'une entrevue.

Dans la grille d'évaluation présentée dans ce document à l'annexe I, les descripteurs associés au critère *Adaptation à la situation d'écriture* sont généraux. Toutefois, il est préférable de formuler des descripteurs spécifiques et conformes aux exigences du projet d'écriture. Ainsi, une grille adaptée est fournie chaque année dans le guide de correction qui accompagne l'épreuve ministérielle. Les descripteurs de chaque échelon du premier critère sont définis en fonction du projet d'écriture.

Pour chaque critère, l'enseignante ou enseignant porte un jugement sur la qualité du texte de l'élève à partir des descripteurs de la grille d'évaluation, sauf pour l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale. Les descriptions ne sont pas conçues pour être utilisées de façon analytique, il faut éviter de faire une association point par point entre chacun des énoncés de l'échelon et le texte de l'élève. Ainsi, il est suggéré de se poser la question suivante : « Quelle description correspond le mieux au texte de l'élève? »

En ce qui concerne l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale, toutes les erreurs à considérer au 3^e cycle sont relevées et comptées⁵. Le pourcentage d'erreurs est ensuite déterminé à partir du nombre d'erreurs par rapport au nombre de mots. On trouve à l'annexe II un tableau de correspondance entre le nombre d'erreurs et l'échelle d'appréciation pour la correction de l'orthographe.

5. Dans le contexte des corrections effectuées par le Ministère, les élèves qui utilisent les graphies traditionnelles ou les nouvelles graphies ne seront pas pénalisés.

2. Explication de chacun des critères de la grille d'évaluation en écriture

Critère 1 <i>Adaptation à la situation d'écriture</i>
--

Éléments à considérer

Pour apprécier le critère *Adaptation à la situation d'écriture*, les aspects suivants sont pris en compte : les exigences du projet d'écriture ainsi que le respect du sujet, de l'intention et du destinataire.

Les éléments essentiels du projet d'écriture sont présents dans le texte. Ces éléments sont développés de façon appropriée.

- Le texte comporte des éléments d'information propres au sujet traité.
- Les idées développées sont pertinentes compte tenu de l'intention d'écriture (raconter, informer, convaincre, etc.).
- Les idées sont adaptées aux caractéristiques particulières du destinataire, par exemple son statut social, son groupe d'âge, ses connaissances sur le sujet, etc.

Dans la grille d'évaluation, les idées ayant peu de liens avec le projet d'écriture sont qualifiées de *superflues*. Quand elles sont vagues ou trop générales, l'expression *idées imprécises* est utilisée.

Bref, apprécier l'adaptation à la situation d'écriture, c'est s'assurer que les idées sont pertinentes et suffisamment développées et qu'elles tiennent compte du sujet, de l'intention d'écriture et du destinataire.

Suggestions pour la correction – Adaptation à la situation d'écriture

- Analyser les exigences du projet d'écriture afin de bien connaître l'intention, le sujet à traiter, le destinataire et le contexte. Pour porter un meilleur jugement, il est toujours préférable de prendre connaissance des textes que les élèves doivent lire avant d'écrire.
- Se référer au guide de correction qui accompagne l'épreuve ministérielle pour des précisions supplémentaires sur le projet d'écriture et pour consulter les exemples de textes d'élèves cotés A, B, C, D et E.

Échelle d’appréciation du critère 1

TRÈS SATISFAISANT (COTE A)

Les idées, très bien développées, respectent particulièrement bien le projet d’écriture.

Le texte de cote A tient compte de toutes les exigences du projet d’écriture, sur le plan du sujet, de l’intention et du destinataire.

Les idées sont développées, voire nuancées. Par exemple, tout au long du texte littéraire, les émotions ou sentiments des personnages évoluent. Dans une lettre d’opinion, les idées émises témoignent d’un certain degré de réflexion ou d’engagement personnel à l’égard du sujet.

Le texte comporte un grand nombre d’éléments d’information propres au sujet traité.

Les idées sont adaptées aux caractéristiques du destinataire, et ce, en fonction de l’intention d’écriture. Différents moyens sont utilisés pour susciter l’intérêt du destinataire.

SATISFAISANT (COTE B)

Les idées, bien développées, respectent le projet d’écriture.

Le texte de cote B tient compte des exigences du projet d’écriture, sur le plan du sujet, de l’intention et du destinataire.

Certaines idées sont développées grâce à un ensemble d’éléments d’information pertinents (par exemple, une description précise des lieux et des personnages) ou grâce à une explication appropriée (par exemple, les raisons justifiant l’opinion de l’élève sont bien expliquées). Certaines idées sont peu développées.

Le texte comporte plusieurs éléments d’information propres au sujet traité.

En général, les idées choisies démontrent que l’élève se préoccupe du destinataire. À l’occasion, il utilise des moyens susceptibles de susciter l’intérêt du destinataire.

ACCEPTABLE (COTE C)

Dans l’ensemble, les idées respectent le projet d’écriture. Certaines sont peu développées.

Le texte de cote C tient compte des principales exigences du projet d’écriture. Tout en répondant à l’intention, les indications démontrant la prise en compte du destinataire ne sont pas nombreuses ou peuvent être implicites.

Tous les éléments de base correspondant au genre de texte sont présents (par exemple, les différentes parties essentielles à l’élaboration d’une lettre ou d’un récit). En général, les idées sont peu développées. Le texte peut contenir quelques détails inutiles ou quelques imprécisions. Les éléments d’information particuliers au sujet traité sont peu nombreux.

PEU SATISFAISANT (COTE D)

Il manque une idée importante pour respecter le projet d'écriture.

OU

Plusieurs idées sont imprécises ou superflues.

Le texte de cote D, tout en respectant le sens du projet d'écriture, ne tient pas compte de toutes les exigences. Il peut manquer un élément de base par rapport au genre de texte écrit (par exemple, un dénouement escamoté dans un récit). Les éléments d'information propres au sujet peuvent être en nombre insuffisant. Les idées peuvent être peu développées ou trop générales, laissant place à l'interprétation, ou alors plusieurs idées superflues éloignent la lectrice ou le lecteur du sujet.

INSATISFAISANT (COTE E)

Les idées ne respectent pas le projet d'écriture.

Le texte de cote E démontre généralement une mauvaise compréhension du projet d'écriture. Cette incompréhension se manifeste de différentes façons. Le texte peut être hors sujet ou ne pas répondre à l'intention du projet d'écriture (par exemple, l'élève se limite à donner de l'information sans exposer son point de vue dans une lettre d'opinion). Le texte peut comporter plusieurs idées non pertinentes ou trop implicites pour être comprises.

Critère 2 <i>Cohérence du texte</i>

Éléments à considérer

Pour apprécier le critère *Cohérence du texte*, trois aspects sont pris en compte : l'ordre des idées, la division du texte en paragraphes et les liens entre les idées dans la phrase et entre les phrases.

Le texte doit véhiculer un ensemble structuré d'idées, progresser de façon logique, chronologique ou séquentielle et répondre aux exigences particulières de la situation d'écriture. La structure d'un récit est différente de celle d'une lettre, par exemple.

L'organisation du texte implique également que la division en paragraphes tient compte des idées développées afin de signaler au destinataire le passage d'une partie à une autre. Dans un paragraphe bien construit, les idées sont liées entre elles, ce qui suppose que toutes les idées se rapportent à une idée principale. Les idées doivent aussi être bien ordonnées à l'intérieur du paragraphe.

De plus, les liens entre les idées doivent être établis. Il importe que des traces soient régulièrement présentes d'une phrase à une autre afin de maintenir la continuité du texte tout en contribuant à faire progresser les idées. La reprise d'un ou plusieurs termes, l'utilisation de termes substitués (un pronom, un mot ou un groupe de mots synonyme, un mot générique) et le recours à des marqueurs de relation sont des exemples de procédés qui assurent l'enchaînement des idées.

Bref, apprécier la cohérence d'un texte, c'est juger si ce texte constitue un ensemble structuré d'idées qui progressent de façon logique, chronologique ou séquentielle selon les exigences particulières de la situation d'écriture. Ce critère implique aussi une division du texte en paragraphes pour signaler au destinataire le passage d'une partie à une autre. De plus, les liens doivent être établis entre les phrases par différents procédés pour permettre au destinataire d'en suivre le déroulement.

Suggestions pour la correction – Cohérence du texte

Apprécier d’abord l’ordre des idées et ensuite la division du texte en paragraphes. Relire ensuite le texte en procédant par paires de phrases adjacentes. Concentrer son attention sur les relations entre les phrases sans tenir compte des qualités et des défauts de chacune d’elles, ce qui relève de la syntaxe. Se concentrer sur ce qui est dit explicitement ou implicitement et non sur ce que l’on croit comprendre.

Exemples de lacunes

Ordre des idées

- Problème relatif à l’ordre de présentation des idées

Division du texte en paragraphes

- Changement de paragraphe après chaque phrase
- Changement de paragraphe non nécessaire
- Absence de changement de paragraphe où cela s’impose
- Collage d’idées disparates dans un paragraphe

Relations entre les idées

- Absence d’enchaînement entre deux phrases, créant ainsi un effet de rupture
- Incohérence (ex. : actions d’un personnage, changement de lieu dans un récit sans explications)
- Termes substitués sans référents ou termes substitués créant une ambiguïté
- Absence de marqueur de relation nécessaire ou emploi inapproprié d’un marqueur de relation

Note complémentaire

Ne pas tenir compte de l’harmonisation des temps verbaux dans le texte. Par exemple, un élève qui utilise des temps de verbes qui ne respectent pas le déroulement chronologique des événements dans un récit ne sera pas pénalisé.

Échelle d'appréciation du critère 2

TRÈS SATISFAISANT (COTE A)

Les idées progressent aisément, de façon logique ou chronologique⁶.

Elles sont judicieusement groupées en paragraphes.

Des liens appropriés sont souvent établis entre les phrases et entre les paragraphes.

Le texte de cote A constitue un ensemble structuré d'idées qui progressent de façon logique ou chronologique et qui répondent aux exigences particulières de la situation d'écriture. De plus, la division du texte en paragraphes est judicieuse. Des liens entre les phrases sont souvent établis : reprise d'un ou de plusieurs termes, utilisation de termes substituts ou recours à des marqueurs de relation courants. Des liens sont parfois établis entre les paragraphes pour assurer des transitions harmonieuses.

L'organisation du texte de cote A facilite la lecture et la compréhension des idées de l'élève.

SATISFAISANT (COTE B)

Les idées progressent de façon logique ou chronologique.

Elles sont groupées en paragraphes.

Des liens appropriés sont établis entre les phrases.

Dans le texte de cote B, les idées sont amenées de façon logique ou chronologique. Le texte est divisé en paragraphes qui correspondent globalement aux parties du texte. Des liens entre les phrases sont établis : reprise d'un ou plusieurs termes, utilisation de termes substituts ou recours à des marqueurs de relation courants. Les transitions entre les paragraphes sont souvent maladroites ou absentes.

Le texte de cote B est facile à suivre, du début à la fin.

ACCEPTABLE (COTE C)

Les idées progressent, la plupart du temps, de façon logique ou chronologique.

Elles sont groupées en paragraphes, parfois de façon malhabile.

Quelques liens appropriés sont établis entre les phrases.

Dans le texte de cote C, les idées sont présentées de manière ordonnée, même si elles peuvent, à l'occasion, être décousues en raison d'une information mal placée, d'un terme substitut créant une ambiguïté ou de l'absence d'enchaînement entre les phrases. La division du texte en paragraphes présente certaines lacunes. Quelques liens entre les phrases sont établis à l'aide de marqueurs de relation appropriés.

Le texte de cote C est assez facile à suivre, même si certains liens entre les idées ne sont pas établis clairement.

6. Incluant l'ordre séquentiel.

PEU SATISFAISANT (COTE D)

Plusieurs idées ne sont pas assemblées de façon logique ou chronologique.

OU

Les idées ne sont pas groupées en paragraphes ou le sont de façon inappropriée.

Dans le texte de cote D, plusieurs idées ne sont pas présentées selon un ordre logique ou chronologique. Le texte constitue donc un ensemble plus ou moins structuré d'idées : plusieurs informations mal placées occasionnent des ruptures ou certaines idées n'ont aucun lien logique entre elles. Le texte peut être un long paragraphe ou être découpé en paragraphes qui correspondent peu aux parties importantes du texte. Des termes substitués ou encore l'absence ou l'emploi inapproprié de marqueurs de relation rendent parfois le texte difficile à suivre pour la lectrice ou le lecteur.

Le texte de cote D est parfois difficile à suivre.

INSATISFAISANT (COTE E)

Les idées sont très difficiles à suivre.

Dans le texte de cote E, les liens entre les idées ne sont pas évidents. Les idées sont décousues d'un paragraphe à l'autre et à l'intérieur des paragraphes. Des termes substitués ainsi que l'absence ou l'emploi inapproprié de marqueurs de relation sèment la confusion.

Le texte de cote E est difficile à suivre, car il présente plusieurs lacunes sur le plan de l'organisation et de la relation entre les idées.

Critère 3 *Utilisation d'un vocabulaire approprié*

Éléments à considérer

Pour apprécier le critère *Utilisation d'un vocabulaire approprié*, trois aspects sont pris en compte : le sens des mots, leur précision et leur variété.

Le sens

Les expressions et les mots employés respectent le sens attesté dans un dictionnaire, appartiennent à la langue écrite ou sont d'usage courant à l'écrit, au Québec. Les mots empruntés à une langue étrangère pour lesquels il existe des équivalents en français et les mots familiers sont considérés comme des erreurs.

La précision

Une expression ou un mot est *précis* lorsqu'il rend l'idée plus claire, plus juste qu'un mot usuel ou générique (par exemple, les mots *sapin* ou *érable* seraient plus précis que le mot *arbre* dans la description de la végétation d'un parc). Le réinvestissement d'expressions et de mots tirés des lectures préalables à la tâche d'écriture est aussi de l'ordre de la précision.

Le terme *imprécis* désigne les verbes de sens général (*être, avoir, faire*), les adjectifs courants (*très, bon, beau*) et les mots vagues (*affaire, chose, ça*). L'utilisation fréquente de ces mots entraîne une certaine imprécision. De même, l'utilisation exagérée d'onomatopées et d'interjections peut démontrer (amener ou produire) une forme d'imprécision sur le plan du vocabulaire.

La variété

Le vocabulaire est *varié* lorsque plusieurs expressions ou mots sont utilisés pour évoquer la même idée ou pour désigner la même réalité. L'emploi de synonymes est un moyen d'éviter les répétitions inutiles.

Dans la grille d'évaluation, on utilise les termes *expressions et mots souvent imprécis ou répétitifs* pour indiquer que le vocabulaire n'est pas varié. Il peut s'agir de la récurrence du même mot ou de l'utilisation rapprochée de mots d'une même famille (*Il a fêté sa fête*).

Suggestions pour la correction - Utilisation d'un vocabulaire approprié

- Se donner un système pour noter l'occurrence des expressions et des mots précis ou variés (V⁺ dans la marge) et des mots incorrects, imprécis et répétitifs (V⁻ dans la marge).
- Ne pas confondre le critère *Adaptation à la situation d'écriture* et le critère *Utilisation d'un vocabulaire approprié*. En effet, il peut être nécessaire, afin de ne pas évaluer deux fois le même élément, de faire une distinction entre une idée surprenante ou bien amenée et le vocabulaire précis pour l'exprimer.

Notes complémentaires

Un mot emprunté à une langue étrangère, même s'il est placé entre guillemets, n'est pas accepté s'il existe un équivalent en français, bien que ce mot puisse faire l'objet d'une entrée au dictionnaire (« *cool* »).

Les mots familiers sont acceptés lorsque le contexte se prête à leur utilisation, par exemple dans les dialogues.

Échelle d'appréciation du critère 3

TRÈS SATISFAISANT (COTE A)

Les expressions et les mots sont très souvent précis et très variés.

Le vocabulaire est très souvent juste. Plusieurs mots tirés des lectures préalables sont réinvestis dans le texte. Certains mots ou expressions sont recherchés. Dans les récits, ils peuvent être évocateurs et suggérer des images, des sensations, des sentiments, une atmosphère, etc.

Les procédés de substitution visant à éviter les répétitions sont nombreux.

SATISFAISANT (COTE B)

Les expressions et les mots sont souvent précis et variés.

En général, le vocabulaire est précis et varié. Même si l'on trouve quelques termes imprécis ou qui se répètent inutilement, les expressions ou les mots utilisés sont appropriés. Le vocabulaire permet à la lectrice ou au lecteur d'entrer facilement dans l'univers présenté.

ACCEPTABLE (COTE C)

Les expressions et les mots sont simples et parfois précis.

Dans l'ensemble, le vocabulaire est simple, usuel ou courant. La majorité des expressions et des mots utilisés se trouvent dans le dictionnaire et sont appropriés. À l'occasion, les termes utilisés sont précis. Bref, bien qu'en général sans éclat ni variété, le vocabulaire est correct.

PEU SATISFAISANT (COTE D)

Les expressions et les mots sont souvent imprécis ou répétitifs.

L'utilisation fréquente de verbes de sens général (*être, avoir, faire*), d'adjectifs courants (*très, bon, beau*), de mots vagues (*affaire, chose, ça*), d'onomatopées ou d'interjections entraîne une certaine imprécision. Les expressions ou les mots peuvent être redondants (par exemple, toutes les phrases commencent par *Alors,...*). On peut aussi trouver, à l'occasion, des expressions et des mots mal employés (*organiser des récoltes d'argent*), des anglicismes (« *fun* », « *full* ») ou des mots familiers (*garrocher, niaiser*).

INSATISFAISANT (COTE E)

Les expressions et les mots sont très souvent imprécis ou répétitifs.

Le texte de cote E comporte une grande quantité d'expressions ou de mots imprécis ou répétés de façon abusive. On peut aussi trouver des expressions ou des mots mal employés, des anglicismes ou des mots familiers. Ainsi, le vocabulaire utilisé peut parfois nuire à la compréhension du texte.

Critère 4 <i>Construction des phrases et ponctuation appropriées</i>
--

Éléments à considérer

Apprécier le critère *Construction des phrases et ponctuations appropriées*, c'est évaluer si les règles relatives à la syntaxe et la ponctuation ont été respectées par l'élève. Il s'agit des règles reliées à l'utilisation des signes de ponctuation, à la présence des constituants obligatoires de la phrase⁷, à la construction des groupes formant la phrase ainsi qu'à la structure des types et des formes de phrases ayant fait l'objet d'un apprentissage.

Les éléments *syntaxe* et *ponctuation* sont groupés en un seul critère parce que l'expérience démontre que le fait de corriger séparément la syntaxe et la ponctuation peut prêter à confusion. En effet, dans certains cas, l'erreur peut être attribuée à l'un ou l'autre de ces éléments, ce qui risque de pénaliser l'élève deux fois pour la même erreur.

Dans la grille d'évaluation, la **phrase élaborée** fait référence à sa complexité. Une phrase élaborée comporte au moins deux verbes conjugués et un mot comme *quand, lorsque, que, parce que, si, qui*. D'autres éléments contribuent à complexifier les phrases, par exemple, le nombre de compléments de phrases et leur position, la présence de compléments du nom et d'adverbes. Les phrases simples sont généralement courtes et ne comportent qu'un seul verbe conjugué.

À la fin du 3^e cycle, les erreurs syntaxiques ne sont pas d'égale importance. C'est pourquoi la notion de **maladresse** a été introduite dans l'échelle d'appréciation. Par exemple, l'omission ou l'ajout d'un mot qui ne fait pas obstacle à la compréhension est considéré comme une maladresse. Par contre, l'omission d'un constituant obligatoire est une erreur de structure de phrase. Au moment de porter un jugement sur les erreurs de syntaxe, la gravité de l'erreur sera prise en compte. De plus, les éléments ayant fait l'objet d'un apprentissage systématique au cours du cycle doivent être considérés. Par conséquent, on estime que certaines erreurs commises dans les phrases élaborées sont des maladresses lorsque l'élève ne possède pas les connaissances et les stratégies nécessaires pour les corriger.

7. La phrase syntaxique est l'association d'un sujet et d'un prédicat, auxquels peuvent s'adjoindre facultativement un ou des compléments de phrase. La phrase graphique est celle qui commence par une majuscule et se termine par un point (ou un point d'interrogation ou un point d'exclamation). Une phrase graphique peut contenir plus d'une phrase syntaxique. Source : Pascale Lefrançois, « La phrase? Quelle phrase? », *Vivre le primaire*, vol. 23, n° 2, printemps 2010, p. 54-55.

Précisions sur les éléments à considérer

- **Phrases acceptables sur le plan du sens**

- **Phrases correctes sur le plan de la structure**

- Respect des règles de construction des phrases de type déclaratif.
- Respect des règles de construction des phrases de type interrogatif à l'étude :
 - Phrases interrogatives qui amènent une réponse par *oui* ou *non* seulement
 - Ajout de *est-ce que* ou *est-ce qu'il* au début de la phrase déclarative
 - (*Est-ce que vous aimez vivre dans le froid?*)
 - Déplacement du pronom sujet après le verbe dans les cas réguliers
 - (*Joues-tu au hockey?*)
 - Une réponse autre que *oui* ou *non* quand l'interrogation porte sur le sujet
 - (*Qui se cache sous le costume de la sorcière?/Qui est-ce qui se cache?*)
- Respect des règles de construction des phrases de forme négative par l'emploi des deux termes qui marquent la négation. Les marques de négation sont présentes et placées au bon endroit.
 - Ne* ou *n'* suivi de :
 - *pas*
 - *jamais*
 - *plus, rien*
 - *aucun/aucune*
- Respect des règles de construction des phrases de type impératif.

- **Phrases correctement délimitées**

- Phrase délimitée soit par un point (. ? !), soit par un coordonnant (et, ou, mais)
- Virgule pour séparer les mots ou groupes de mots non reliés par *et*, *ou* dans une énumération
- Signes de ponctuation servant à rapporter les paroles :
 - tirets pour indiquer le changement d'interlocuteur dans les dialogues
 - deux-points et guillemets
 - virgule d'encadrement ou d'isolement de l'incise

Suggestions pour la correction – Construction des phrases et ponctuation appropriées

Rétablir d'abord la ponctuation avant d'évaluer la structure de la phrase. Les erreurs de ponctuation peuvent avoir une répercussion sur l'appréciation de la syntaxe. En effet, en rétablissant la ponctuation, on constate souvent que les phrases sont bien structurées.

- Relire le texte et encercler les signes de ponctuation mal employés ou faire un petit cercle là où un signe de ponctuation est manquant (ne modifier la ponctuation de l'élève que si elle s'avère fautive).
- Relire chaque phrase et vérifier si :
 - la phrase a du sens;
 - tous les mots nécessaires sont présents;
 - l'ordre des mots est correct dans les types de phrases et les structures à l'étude;
 - les marques de négation sont présentes et placées au bon endroit dans les cas à l'étude.
- Distinguer une maladresse d'une erreur de syntaxe :
 - si la phrase semble boiteuse, se demander si l'erreur commise nuit à la compréhension;
 - si la phrase est incorrecte, se demander si l'élève possède les connaissances et les stratégies nécessaires pour la corriger.

Notes complémentaires

- Ne compter qu'une seule erreur par phrase syntaxique.
- Tolérer la répétition d'un mot, d'un groupe de mots à cause d'une transcription fautive (*Les personnes personnes qui feront du kayak...*).
- Ne compter qu'une seule erreur de ponctuation si l'élève a oublié un point; ne pas le pénaliser en plus pour l'absence de majuscule au début de la phrase suivante.
- Ne compter qu'une erreur de ponctuation si l'élève a omis une seule ou les deux virgules qui encadrent l'incise dans les dialogues.
- Ne compter qu'une erreur de ponctuation si l'élève a omis les tirets pour indiquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue, ou si elle ou il a oublié l'un d'eux.
- Ne compter qu'une erreur de ponctuation si l'élève a omis les guillemets qui ouvrent et ferment un dialogue ou s'il ou elle a oublié l'un des deux.
- Le cumul de points d'interrogation (???) est toléré.
- Le cumul de points d'exclamation (!!!) est toléré.
- La combinaison du point d'interrogation et du point d'exclamation (?! ou !?) est tolérée.
- L'absence de point d'exclamation après une interjection est tolérée (*Ah!, Ha!, Oh!, Eh!*)
- Toute erreur dans l'emploi de « , etc. » n'est comptée qu'une fois par texte, que ce soit l'absence de la virgule devant l'abréviation (etc.), la présence des points de suspension après (etc...).
- Dans le cas de l'omission du *ne* dans la négation, ne compter qu'une erreur par texte par locution adverbale de négation : *ne... pas, ne... plus, ne... rien, etc.*
- Exemples :
L'élève écrit trois fois *pas* au lieu de la locution *ne... pas* (1 erreur).
L'élève écrit *pas, plus, rien* au lieu des locutions *ne... pas, ne... plus, ne... rien* (3 erreurs).

Ne pas considérer

- L'emploi erroné d'un déterminant référent ou d'un pronom, selon les caractéristiques de son antécédent. (*Nous serons capables de s'en servir.*)
- L'utilisation fautive de la virgule, dans les cas qui ne sont pas à l'étude, de crochets ou de parenthèses.
- La présence du point à l'intérieur ou à l'extérieur des guillemets ou sa double présence.

Exemples :

- Il cria : « Que veux-tu? » (forme correcte)
 - Il dit : « J'ai peur d'avoir froid. » (forme correcte)
 - Il dit : « J'ai peur d'avoir froid. ». (forme tolérée)
- L'emploi erroné d'un mode ou d'un temps de verbe à l'intérieur d'une phrase graphique (concordance des temps).

Exemples :

- Dans ce texte, je vous *parlerais* [parlerai].
- J'espère que vous *soyez* [serez] d'accord avec moi.
- Si nous *vendions* notre eau, il y aura [aurait] un bénéfice.

Échelle d'appréciation du critère 4

TRÈS SATISFAISANT (COTE A)

*Les phrases sont bien structurées et bien ponctuées.
Plusieurs sont élaborées.*

Les phrases sont bien construites, c'est-à-dire selon les apprentissages effectués pendant le cycle. Plusieurs phrases ont une structure complexe. Elles sont de types et de formes variés. Les signes de ponctuation sont utilisés correctement (le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, la virgule, le tiret pour indiquer les changements d'interlocuteur, le deux-points et les guillemets pour rapporter les paroles).

SATISFAISANT (COTE B)

*Les phrases sont bien structurées et bien ponctuées.
Certaines phrases élaborées peuvent comporter des maladroresses.*

Les phrases sont généralement bien construites et sont délimitées par la majuscule et le point. Certaines phrases élaborées peuvent comporter des maladroresses que l'élève a commises en tentant d'utiliser des formulations syntaxiques plus complexes. Toutefois, ces maladroresses ne compromettent pas la compréhension du texte. La virgule dans les énumérations et les signes de ponctuation servant à rapporter les paroles sont bien employés.

ACCEPTABLE (COTE C)

*En général, les phrases sont bien structurées et bien ponctuées.
Certaines phrases élaborées sont mal structurées.*

Plusieurs phrases sont bien construites et sont délimitées par la majuscule et le point. Certaines phrases élaborées sont mal structurées ou l'utilisation du point pour marquer les frontières de ces phrases est parfois déficiente. La virgule dans les énumérations est assez souvent bien employée. Les deux-points et les guillemets pour rapporter des paroles ne sont guère employés ou le recours à ce type de ponctuation est inadéquat.

PEU SATISFAISANT (COTE D)

Plusieurs phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.

Plusieurs phrases sont mal construites ou sont calquées sur l'oral. L'utilisation du point pour marquer les frontières des phrases est souvent déficiente : absence ou usage erroné.

INSATISFAISANT (COTE E)

La plupart des phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.

Une grande majorité des phrases sont mal construites ou sont calquées sur l'oral. L'absence fréquente du point pour marquer les frontières des phrases rend le texte difficile à comprendre.

Critère 5 *Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale*

Le critère *Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale* regroupe l'orthographe d'usage, les accords grammaticaux et la conjugaison.

Orthographe d'usage

Dans la partie Orthographe d'usage du document *Progression des apprentissages au primaire, français, langue d'enseignement*, on précise que l'élève orthographiera correctement environ 3000 mots fréquents à la fin du troisième cycle du primaire. Les mots peuvent provenir de listes reconnues, de thèmes traités en classe, des autres disciplines, des besoins et des intérêts des élèves.

Éléments à considérer

- L'ensemble des mots du texte dont la forme correcte est facile à trouver dans le dictionnaire :
 - graphies ayant fait l'objet d'un enseignement systématique
 - accents sur les minuscules et les majuscules
 - trémas et cédilles
 - traits d'union dans les noms composés

Ne pas considérer

Les mots peu fréquents dont la graphie de la première syllabe est difficile. (ex. : chlore)

- La majuscule dans les cas suivants :
 - les noms propres de personnes, d'animaux et de personnages
 - les noms propres de lieux (toponymes)

Ne pas considérer

- L'absence de majuscule dans les noms de peuples (*Ce québécois [Québécois] d'origine haïtienne aime vivre à la campagne.*).
- La présence de la majuscule dans les noms de langue et dans les adjectifs correspondant aux peuples. (*Mon voisin parle l'Italien [italien] couramment. Je raffole des mets Chinois [chinois].*)

- L'apostrophe dans les cas suivants :
 - *le, la, je, ne* (devant un mot qui commence par une voyelle ou un h muet)
 - *de, me, te, se* (devant un mot qui commence par une voyelle ou un h muet) et *ce* (devant les formes du verbe *être*)

Ne pas considérer

- *que* (devant *il, ils, elle, elles* et *on*); *si* (devant *il* et *ils*); *lorsque* et *puisque* (devant *il, ils, elle, elles, en, on, un* et *une*)

- Les traits d’union dans les cas suivants :
 - le verbe et le pronom personnel sujet dans les phrases interrogatives dans les cas réguliers (*sont-elles; prend-il*)
 - le verbe suivi du pronom *ce* ou *on* (*est-ce, veut-on*)
 - le verbe à l’impératif suivi d’un pronom personnel complément (*prends-la*)
 - les mots qui forment un nombre (*dix-huit, quatre-vingt-dix-sept*)

Ne pas considérer

L’absence de traits d’union entre le verbe et le pronom personnel sujet dans les phrases interrogatives dans les cas exigeant l’ajout d’un *t* euphonique (*va-t-il; aime-t-elle*).

Éléments à ne pas considérer

- La division des mots en fin de ligne.

Accords grammaticaux

Éléments à considérer

- Les règles d'accord dans le groupe du nom

Marques du pluriel du nom et de l'adjectif

- ajout d'un s à la forme du mot au singulier
- ajout d'un x (-au/-aux, -eau/-eaux; -eu/-eux et à certains noms en -ou)
- transformation de la finale *al* et *ail* en *aux* (-al/-aux; -ail/-aux)
- aucun ajout à la finale des noms propres de personnes (*Les deux Étienne de la classe de 1^{re} année.*)
- ajout d'un s aux noms propres de peuples (*Les Italiens du quartier.*)

Ne pas considérer

- le pluriel des noms composés
- le pluriel des adjectifs de couleur formés de deux mots ou d'un nom
- le pluriel des adjectifs compléments du nom de même genre coordonnés (*La pomme et la poire mûres, le navet et le piment crus, un foulard et un manteau rouges.*)
- les erreurs d'accord du nom qui suit l'expression *beaucoup de* lorsque le mot est moins connu des élèves ou qu'il fait référence à une réalité abstraite (*beaucoup de peine, beaucoup de plaisir*)

Marques du pluriel des déterminants

- Exemples : *les enfants, des pommes*

Marques du féminin du nom et de l'adjectif

- ajout d'un -e à la forme du mot au masculin
- transformation (-er/-ère; -eau/-elle; -eur/-euse; -eux/-euse; -teur/-trice; -f/-ve)
- doublement de la consonne finale suivie d'un e (-eil/-eille; -el/-elle; -en/-enne; -et/-ette; -on/-onne; -s/-sse)

Marque du féminin des déterminants

- Exemples : *une maison, toute la famille, aucune idée, cette chaise, quelle belle journée.*

- L'accord du pronom avec le nom noyau du groupe du nom qu'il remplace

- Exemple : Je ne veux pas le dire à ma jeune sœur parce qu'elle le répéterait à ses amies.

Note complémentaire

Ne pas considérer

- l'accord des pronoms *leur* (*Leurs parents leur diront la vérité.*) et *tout* (*Tout a été répandu sur le sol.*)
- *tout* adverbe

- **Les accords régis par le sujet**

L'accord du verbe avec le sujet selon les temps et les verbes à l'étude dans les cas suivants :

- le sujet est un pronom de conjugaison qui précède immédiatement le verbe (*je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*)
- le sujet est un pronom de conjugaison séparé du verbe par un autre pronom (*Je vous aime*)
- un pronom de conjugaison qui suit le verbe (*Que voulez-vous manger?*)
- le sujet est un groupe du nom :
 - dét. + nom
 - nom propre
 - dét. + nom + expansion
 - adjectif avant ou après le nom (ex. : une *belle* maison; un chapeau *rond*)
 - à ou de suivi d'un groupe du nom (ex. : les chats *de mon voisin*)
 - groupe du nom (ex. : Mon amie *Olivia*)
 - des groupes du nom coordonnés (*Pierre et Paul vont en ville.*)

Ne pas considérer

- le sujet est un pronom autre que le pronom de conjugaison (*Cela semblent [semble] intéressant.*)
- un groupe du nom et un pronom coordonnés (*Mes amis et moi suivons des cours de natation.*)

L'accord de l'adjectif attribut du sujet avec le sujet lorsque l'adjectif suit tout verbe attributif courant.

L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *être* avec le sujet pour les verbes formant toujours leurs temps composés avec *être*.

- **Conjugaison**

Éléments à considérer

- Terminaison des verbes (voir la liste des verbes et des temps de conjugaison à considérer à l'annexe III)
- Radical des verbes en *-cer* (*commencer*) et en *ger* (*manger*)

Ne pas considérer le radical des verbes suivants :

- les verbes en *-e* + consonne (s) + *er* (*acheter*)
- les verbes en *-eler* et en *eter* (*appeler* et *jeter*)
- les verbes en *-yer* (*employer*)
- les verbes en *é* + consonne (s) + *er* (*céder*)

Pénaliser l'emploi erroné d'un auxiliaire de conjugaison dans un temps composé. (*Un homme avait rentré dans sa maison./Il s'avait trompé encore une fois.*) Ne considérer que les principaux verbes qui forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *être* : *aller, arriver, mourir, naître, partir, rester, tomber, venir* et leurs dérivés.

Échelle d'appréciation du critère 5

L'appréciation du critère *Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale* est d'ordre quantitatif puisqu'il est défini par le pourcentage d'erreurs repérées dans le texte en fonction du nombre de mots. Pour ce critère, toutes les erreurs à considérer au troisième cycle et celles qui ont fait l'objet d'un enseignement systématique sont relevées et comptées. Le pourcentage d'erreurs est ensuite déterminé à partir du nombre d'erreurs par rapport au nombre de mots. On trouve à l'annexe II la démarche de calcul pour ce critère.

Notes complémentaires

Orthographe d'usage

- Ne compter qu'une erreur pour un mot qui en contiendrait deux ou plus.
- Ne compter qu'une erreur si la même erreur est répétée pour un même mot à l'intérieur du texte (ex. : *byciclette, byciclette, byciclette*, 1 faute).
- Compter une erreur chaque fois que l'erreur est différente pour un même mot à l'intérieur du texte (ex. : *beterave, béterave, beterrave*, 3 fautes).
- Considérer un mot illisible comme une erreur d'orthographe d'usage.

Orthographe grammaticale

- Compter une erreur autant de fois qu'elle est répétée.
- Ne compter qu'une erreur lorsque tous les mots d'un groupe (y compris l'attribut) régis par une même règle d'accord ne sont pas accordés comme ils devraient l'être. Cependant, s'il y a variation dans l'accord, chaque accord fautif est compté.
Exemples :
Les petites *chatte* sont noir. [2 erreurs : féminin + pluriel]
Les petites *chatte* sont noire. [1 seule erreur : pluriel]
- Ne compter qu'une erreur lorsque la terminaison d'un verbe est erronée, si le verbe se rencontre plusieurs fois dans un environnement identique : même sujet, même temps, même type et même forme de phrase.
- Compter deux erreurs au total lorsque le mot contient une erreur d'orthographe d'usage ET une erreur d'accord grammatical. Exemple 1 : « des anfant » comporte une erreur d'orthographe d'usage (*des anfant*) et une erreur d'accord grammatical dans le groupe du nom (*des anfant_*). Exemple 2 : « il mengeais » comporte une erreur d'orthographe d'usage (*il mengeais*) et une erreur d'accord grammatical dans le groupe du verbe (*il mengeais*).

ANNEXE I

GRILLE D'ÉVALUATION EN ÉCRITURE – FIN DU 3^e CYCLE DU PRIMAIRE

CRITÈRES	CARACTÉRISTIQUES DU TEXTE				
	TRÈS SATISFAISANT A (20 points)	SATISFAISANT B (16 points)	ACCEPTABLE C (12 points)	PEU SATISFAISANT D (8 points)	INSATISFAISANT E (4 points)
1. Adaptation à la situation d'écriture 20 %	Les idées, très bien développées, respectent particulièrement bien le projet d'écriture.	Les idées, bien développées, respectent le projet d'écriture.	Dans l'ensemble, les idées respectent le projet d'écriture. Certaines sont peu développées.	Il manque une idée importante pour respecter le projet d'écriture. OU Plusieurs idées sont imprécises ou superflues.	Les idées ne respectent pas le projet d'écriture.
2. Cohérence du texte 20 %	Les idées progressent aisément, de façon logique ou chronologique. Elles sont judicieusement groupées en paragraphes. Des liens appropriés sont souvent établis entre les phrases et entre les paragraphes.	Les idées progressent de façon logique ou chronologique. Elles sont groupées en paragraphes. Des liens appropriés sont établis entre les phrases.	Les idées progressent, la plupart du temps de façon logique ou chronologique. Elles sont groupées en paragraphes, parfois de façon malhabile. Quelques liens appropriés sont établis entre les phrases.	Plusieurs idées ne sont pas assemblées de façon logique ou chronologique. OU Les idées ne sont pas groupées en paragraphes ou le sont de façon inappropriée.	Les idées sont très difficiles à suivre.
3. Utilisation d'un vocabulaire approprié 20 %	Les expressions et les mots sont très précis et très variés.	Les expressions et les mots sont souvent précis et variés.	Les expressions et les mots sont simples et parfois précis.	Les expressions et les mots sont souvent imprécis ou répétitifs.	Les expressions et les mots sont très souvent imprécis ou répétitifs.
4. Construction des phrases et ponctuation appropriées 20 %	Les phrases sont bien structurées et bien ponctuées. Plusieurs sont élaborées.	Les phrases sont bien structurées et bien ponctuées. Certaines phrases élaborées peuvent comporter des maladrotes.	En général, les phrases sont bien structurées et bien ponctuées. Certaines phrases élaborées sont mal structurées.	Plusieurs phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.	La plupart des phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.
5. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale 20 %	Le texte présente moins de 4 % d'erreurs.	Le texte présente de 4 % à moins de 8 % d'erreurs.	Le texte présente de 8 % à moins de 11 % d'erreurs.	Le texte présente de 11 % à moins de 14 % d'erreurs.	Le texte présente au moins 14 % d'erreurs.

ANNEXE II

DÉMARCHE DE CALCUL POUR LE CRITÈRE 5

RESPECT DES NORMES RELATIVES À L'ORTHOGRAPHE D'USAGE ET À L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

TRÈS SATISFAISANT A 20 points	SATISFAISANT B 16 points	ACCEPTABLE C 12 points	PEU SATISFAISANT D 8 points	INSATISFAISANT E 4 points
Moins de 4 % d'erreurs	De 4 % à moins de 8 % d'erreurs	De 8 % à moins de 11 % d'erreurs	De 11 % à moins de 14 % d'erreurs	Au moins 14 % d'erreurs

L'enseignante ou l'enseignant additionne le nombre d'erreurs d'orthographe d'usage et le nombre d'erreurs d'orthographe grammaticale à considérer.

Ensuite, pour obtenir le pourcentage d'erreurs, elle ou il divise le nombre d'erreurs par le nombre total de mots et multiplie le résultat obtenu par 100.

$$\frac{\text{Nombre d'erreurs à considérer}}{\text{Nombre total de mots du texte}} \times 100 = \text{Pourcentage d'erreurs}$$

Une fois le pourcentage d'erreurs calculé, ce dernier est utilisé, sans être arrondi, pour établir la cote obtenue par l'élève.

Exemples :

- ✓ Le texte présente 8 erreurs à considérer pour un total de 238 mots :

$$\frac{8}{238} \times 100 = 3,36 \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant inférieur à 4 %, l'élève obtient A au critère 5.

- ✓ Le texte présente 23 erreurs à considérer pour un total de 303 mots :

$$\frac{23}{303} \times 100 = 7,59 \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant compris dans l'intervalle de 4 % à moins de 8 %, l'élève obtient B au critère 5.

- ✓ Le texte présente 26 erreurs à considérer pour un total de 205 mots :

$$\frac{26}{205} \times 100 = 12,68 \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant compris dans l'intervalle de 11 % à moins de 14 %, l'élève obtient D au critère 5.

ANNEXE III

Tableau des verbes et des temps de conjugaison pour le 3^e cycle

Verbes

- les verbes en *–er* (comme *aimer*)
- les verbes en *–ir* qui ont un participe présent en *–issant* (comme *finir*)
- les verbes en *–(d)re* qui ont un participe présent en *–dant* (comme *rendre*)
- le verbe *prendre* et ses dérivés
- le verbe *mettre* et ses dérivés
- les verbes *tenir* et *venir* et leurs dérivés
- les formes irrégulières des verbes suivants :
 - *aller, avoir et être*
 - *dire et faire*
 - *devoir, partir, pouvoir, savoir, voir, vouloir*
 - *ouvrir*

Modes et temps de conjugaison

- Temps simples du mode indicatif
 - Présent
 - Imparfait
 - Futur simple
 - Conditionnel présent
- **Ne pas considérer**
 - Passé simple, même la 3^e personne du singulier et du pluriel
- Temps composé du mode indicatif
 - Passé composé
- Participe
 - Participe présent
 - Participe passé
- Impératif présent
- Futur proche

